

**DEPRATEMENT DU VAL DE MARNE
SYNDICAT MIXTE D'ACTION FONCIERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICALE DU 13 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février, à dix heures et quinze minutes, en application des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2121-17, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Action Foncière du Val-de-Marne, dûment convoqué par son Président le 6 février 2025, s'est réuni suite, au défaut de quorum constaté lors de la réunion du 06 février 2025, à l'Hôtel du Département sis à Créteil sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL.

En présence des membres suivants :

ASLANGUL Charles	PATOUX Sabine
DUBUS Philippe	RAYMOND Frédéric
FAURE SOULET Jean-Paul	TAUPIN Laurent
HANNI Vanessa	TIMERA Hawa
LEYDIER Anne-Gaëlle	

Les membres suivants, excusés, ayant donné pouvoir :

Madame / Monsieur	Représentés par Madame/Monsieur
DUVAUDIER Michel	PATOUX Sabine
SEGURA Pierre	TIMERA Hawa

Lesquels membres présents, forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en conformité avec l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le président ayant ouvert la séance, Madame Sabine PATOUX a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ont également assisté à la séance :

- ✓ Madame Claire LE GALL, Directrice – SAF94
- ✓ Madame Audrey ZEBO, Responsable administrative et financière - SAF94
- ✓ Madame Emmanuelle BARAT, Chargée d'Etudes foncières – SAF94
- ✓ Madame Magali CHAUVET, Chargée de projets fonciers – Département du Val-de-Marne
- ✓ Monsieur Sébastien DUBOIS, Inspecteur des Finances publiques – Paierie Départementale

Objet : Délibération n° 2025 – 6 C Mise en place d'un contrat de mission de gestion des ressources humaines avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne

Nombre de conseillers en exercice	: 42
Présents à la séance	: 09
Représentés	: 02
Votants	: 11
Blancs et nuls	: 0
Ont voté pour	: 11
Ont voté contre	: 0
Abstention	: 0

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

**SYNDICAT MIXTE D'ACTION FONCIERE
DU DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE
(SAF94)**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N° 2025-6 C
Séance n° 1 du 13 février 2025

**Objet : Adhésion à la convention d'assistance à la gestion des ressources humaines du
Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la délibération n° 2022.53 du 29 novembre 2022 du Conseil d'administration du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Île-de-France, actualisant la convention type d'adhésion à la mission d'assistance à la gestion des ressources humaines pour les collectivités et établissements publics,

Vu le projet de convention d'assistance à la gestion des ressources humaines

Vu l'avis du Comité Social Territorial placé auprès du Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne,

Vu le rapport n° 2025-6 C de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : Approuve la convention d'assistance à la gestion des ressources telle qu'annexée à la présente délibération.

Article 2 : Autorise le Président à signer ladite convention et tout acte y afférent.

Article 3 : Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de chaque exercice.

Article 4 : Le Président est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

**Le Président du SAF94
Charles ASLANGUL**

